

Tél : 04.75.76.41.39
Email : mairie.gigorsetlozeron@orange.fr

Permanence : le lundi et le mardi de 14h à 16h

**Arrêté portant interdiction temporaire de l'accès à tous
les espaces forestiers de la commune en raison du
risque d'incendie**

Le Maire de la Commune de Gisors-et-Lozeron,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2211.1 à L 2212-2,

VU le Code forestier et notamment son article L 122-8,

VU le Code pénal et notamment son article R 610-5,

Considérant les conditions météorologiques depuis le mois de juin et le niveau de sécheresse sur la commune,

Considérant la 4eme canicule et la vigilance canicule orange en cours,

Considérant le classement du département par MétéoFrance danger feux élevé,

Considérant le risque pour les personnes, la faune et la flore,

Arrête

Article 1. A partir du 31/07/2026 au 16/08/2026, l'accès/circulation sous toutes ses formes, pédestre, équestre, VTT, motorisé ou non est strictement interdit sur tous les espaces forestiers de la commune. Tout stationnement des personnes et véhicules avec ou sans moteur est interdit à l'intérieur de ces secteurs. Le camping et le bivouac sont aussi interdits.

Article 2. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules de secours et riverains,

Article 3. L'utilisation de tous type de feux est strictement interdite dans les secteurs ci-dessus,

Article 4. L'utilisation de tous engins thermiques (débranchement, coupe de bois notamment) est interdite dans ces espaces,

Article 5. L'utilisation de feux d'artifice sur toute la commune de Gisors et Lozeron est strictement interdit,

Article 6. Toute infraction au présent arrêté sera constatée par procès-verbal, poursuivie en application des lois et règlement en vigueur et punie d'une contravention de 2ème classe.

Article 7. M le Maire et ses adjoints sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à :

Madame la sous-préfète de Die,
La gendarmerie de CREST,
Le directeur du SDIS Drôme,
Le directeur de l'ONF Drôme Ardèche

Fait à Gisors et Lozeron
Le 31/07/2026

Le Maire
David GARAYT

